Stratégie foncière en vue de préserver le réservoir de biodiversité que représente le Delta Vert

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Ville de Bègles
- **Services de la collectivité associés** : Direction stratégie territoriale
- **Budget** : /
- **Partenaires financiers** : Bordeaux Métropole, Domofrance
- **Partenaires techniques** : Bordeaux Métropole, Domofrance, A'Urba
- **Date de début du projet** : 2018
- **Date de fin** : 2021



OBJECTIFS

Le Delta vert représente la trame verte et bleue principale du Sud de la Métropole Bordelaise. La commune s'y investi fortement pour préserver ce joyaux de biodiversité : protection grâce au PLUm, gestion durable des espaces naturels, et maitrise foncière. Celui-ci représente près de 250 hectares sur la commune de Bègles. Il regroupe plusieurs parcs semi-naturels, et est traversé par plusieurs cours d'eau, dont un principal qui termine son parcours en se jetant dans la Garonne à l'Est de la commune : l'Estey de Franc. Les enjeux sont nombreux : réservoirs et corridors de biodiversité, zones humides & services écosystémiques rendus (régulation du cycle de l'eau, soutien à l'étiage, épuration des eaux, etc.), lieux propices à une agriculture urbaine durable, accueil du public et lieu de loisirs, etc. Situé en grande partie en

intra-rocade, les pressions foncières et les pressions d'urbanisation y sont fortes. La ville n'est pas propriétaire de l'ensemble de ce territoire naturel. Afin de préserver ce foncier, elle acquière au fil des années des parcelles pour mieux les préserver.

MESURES MISES EN OEUVRE

Une grande partie du Delta vert n'est pas sous propriété ville, certains terrains étant actuellement possédés par des acteurs privés. Afin de mieux protéger ce patrimoine naturel, la ville acquière au fur et à mesure des années du foncier aux privés. En 2014, 15 hectares ont été acquis à l'entreprise Domofrance sur la partie centrale du Parc de Mussonville, et notamment le long de l'Estey de Franc. Ces surfaces font l'objet de mesures compensatoires de la part de l'entreprise sociale pour l'habitat. Les milieux naturels sont composés de prairies humides et de forêts humides. En 2020, 10 hectares ont également été acquis sur Terres Sud. Sur ce foncier, 2,5 ha sont actuellement dédiés à des jardins ouvriers, et les 7,5 hectares restant sont composés de zones humides. Certains sols étant pollués et plusieurs espèces exotiques étant présentes, l'ambition est d'utiliser une partie des parcelles comme site de compensation pour restaurer le patrimoine naturel présent. Plusieurs autres achats de foncier sont à l'étude, et notamment l'achat de l'Île d'Arcins par Bordeaux Métropole auprès d'un particulier. Cet îlot de biodiversité situé au milieu de la Garonne représente près de 38 hectares. Ce hotspot ornithologique vient ponctuer la continuité écologique que représente le Delta vert.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

Les impacts pour la biodiversité sont multiples :

La stratégie foncière mise en œuvre par la ville de Bègles permet de pérenniser la protection des milieux naturels du Delta vert en s'engageant sur le long terme. La vocation première de ce poumon de verdure en cœur de métropole est d'assurer les continuités écologiques pour la biodiversité entre les parcs urbains et la Garonne. Les services écosystémiques rendus sont nombreux. Ce symbole de nature en ville, qui rappelons-le se situe en grande partie en intérieur de rocade, se retrouve de plus en plus fréquenté : promenade, sports, sorties scolaires pédagogiques, observation de la nature, etc. La préservation par la maitrise foncière a permis le maintien du cycle de vie de plusieurs espèces animales (vipère aspic, grenouille verte, mésange à longue queue, pic épeichette, nombreux lépidoptères et odonates, etc.) et végétales (par exemple en prairie méso-hygrophile : lotier des marais, houlque laineuse, jonc acutiflore, etc.).

Coordonnées

Bègles
Liens utiles
Pour en savoir plus
Plus d'infos sur le Delta Vert
Contact

Alexandra Minicki, Responsable du secteur Développement durable

06 26 35 11 07

a.minicki@mairie-begles.fr